

Créé en 1991, l'**Institut Polytechnique Saint-Louis** est un pôle d'enseignement supérieur et de recherche privé.

Il regroupe, au cœur du Val d'Oise, sur la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, des grandes écoles, telles que : ECAM-EPMI, EPSS, ILEPS, dans les domaines des sciences et techniques, et des sciences humaines et sociales.

L'IPSL met à la disposition des écoles du groupe des services communs et mutualisés.



« La Résidence ETUDIANTE I.P.S.L »



La résidence « Etudiante I.P.S.L » est gérée par l'Association pour le logement des étudiants de l'Institut Polytechnique Saint-Louis. Elle est en priorité réservée aux étudiants des écoles : ECAM-EPMI, EPSS, ILEPS, IFCAE et EBI.

Située au 23, boulevard du port, elle se trouve à l'angle du boulevard du Port et de l'Avenue du Ponceau, à 800 m du site des Montalants, 700 m du site du Port, 500 m du restaurant universitaire, du centre ville, du centre commercial des 3 fontaines et de la gare du RER.

Comment bénéficier d'une chambre :

Chaque école (ECAM-EPMI, EPSS, ILEPS et EBI) possède un quota de chambres dans la résidence.

Elle délivre aux étudiants intéressés un code d'accès pour une inscription en ligne sur le site IPSL

[http:// www.ipsl-edu.com](http://www.ipsl-edu.com)

Site de la résidence :

<http://www.residence-la-croix-petit-verte.com>



Composition :

Elle dispose de 250 chambres réparties dans 74 appartements (14 studios – 32 T4 et 28 T6). Chaque appartement est composé de :

- 3 à 5 chambres meublées (environ 15 m²),
- 1 ou 2 douches (T4 ou T6),
- 1 ou 2 sanitaires (T4 ou T6),
- 1 salle de séjour avec coin cuisine équipé d'éléments hauts et bas, d'une hotte aspirante, plaque de cuisson 4 feux, réfrigérateur (1 pour les T4, 2 pour les T6) et une micro-onde.
- Connexion internet (Haut débit et wifi) comprise dans le prix du loyer.

Redevance :

A titre indicatif pour l'année scolaire 2018 / 2019 le montant de la redevance est de **466 € par mois** pour une durée de 9 mois au moins, pour lequel l'étudiant peut percevoir et déduire une **A.P.L d'environ 206 €**, versée directement à l'association. Un parking est possible avec un loyer mensuel de 15€.

Pièces communes et matériels mis à disposition dans la résidence :

- 1 salle informatique équipée de huit PC avec 1 imprimante, 1 salle télévision / home cinéma,
- 2 laveries équipées de lave-linge et sèche-linge, 4 tables de jardin, 2 locaux à vélo.



Quels sont les critères de sélection des étudiants pour l'attribution des chambres ?

- *Un seul critère suffit : faire partie d'une des écoles membres de l'association pour le logement des étudiants.*

Quelles ont été les améliorations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence ?

- Réfection en peinture des 15 appartements de la zone 4.
- Remplacement des 15 cuisines intégrées de la zone 2,
- Réfection des sols PVC des 15 appartements de la zone 3.
- Mise en place de 7 caméras de vidéosurveillance.
- Réfection de certaines portes de placard.
- Mise aux normes de tous les tableaux électriques dans les appartements et des boutons poussoirs des coursives.
- Remplacement de réfrigérateurs, micro-ondes et plaques vitrocéramiques

Quels sont les projets ou nouveautés relatives à la vie à la résidence ou à son environnement prévisibles dans les mois futurs ?

- Poursuivre la réfection en peinture et des sols PVC des différentes zones de la résidence
- Remplacement des cuisines intégrées toutes zones.

**Vous pouvez visiter la résidence lors des Journées Portes Ouvertes :
Samedi 09 février 2019 et Samedi 16 mars 2019 de 9h à 17h.**

La résidence est dirigée par Monsieur **RUFFIER-LANCHE Raphaël** et surveillée du lundi au samedi par le gardien Monsieur Adama TOURE. Isabelle ISSALY, gère la comptabilité.

RESIDENCE IPSL 23, boulevard du port – 95000 Cergy-Pontoise 01.30.73.14.77 – r.ruffier-lanche@ipsl-edu.com